

3.10 J'accueille, j'informe et j'organise la découverte de mon territoire

● ● ● ● Pourquoi m'intéresser à la biodiversité ?

Les guides, excursionnistes, réceptifs, maisons de parcs, Offices de Tourisme et syndicats d'initiative sont des relais immédiats entre le territoire et les visiteurs. Ils sont perçus comme de véritables portes d'entrée de la destination, des interprètes « officiels » et légitimes : de vrais spécialistes de leur région. S'ils maîtrisent souvent très bien les arguments paysagers, ces acteurs de terrain sont parfois plus hésitants sur la biodiversité locale.

La biodiversité est un facteur d'attractivité. La préservation des espaces et des espèces est un élément clé de l'avenir des territoires. La qualité de l'information sur la biodiversité s'avère primordiale vis-à-vis des prospects et touristes, autour des thèmes de la promotion / protection / découverte / pédagogie / cohérence entre les prestations et ces enjeux territoriaux...

Ces « animateurs de la destination » sont proches du milieu naturel et des acteurs locaux de la protection de l'environnement. C'est un atout non seulement pour réussir la médiation envers les clientèles, mais aussi pour structurer et développer une offre touristique « durable », voire une spécialisation sur une niche.



© Annabelle RIEUX

● ● ● ● Comment agir ?

➔ QUELS GESTES ?

○ S'INFORMER

- **Prendre le temps** de connaître, reconnaître les espèces et les écosystèmes de son territoire.
- **Identifier et se rapprocher des acteurs locaux** qui participent à la protection et à la connaissance de la biodiversité : associations, universités, naturalistes, collectivités, bureaux d'études, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement...Se constituer un fond de ressources documentaires.
- **Connaître et respecter les mesures de préservation** mises en place sur le territoire. S'il n'en existe pas, soutenir leur création.
- Demander aux spécialistes de l'aide pour **identifier les impacts directs et indirects** de l'activité sur l'environnement en général et sur la biodiversité en particulier.
- Suite à cette identification, **rédigier en conséquence un plan d'actions** visant à diminuer les impacts, intégrant un chapitre consacré à la préservation de biodiversité. Cela peut se traduire par l'arrêt de certaines activités à des périodes cruciales pour la faune et la flore, l'adaptation d'autres, la limitation du nombre de personnes par groupe...

○ INFORMER LES CLIENTÈLES

- **Informers la clientèle sur les espaces protégés** du territoire, l'inviter à découvrir ces lieux dans les conditions optimales pour la préservation des sites (en petits groupes et accompagnés par un guide qualifié).
- **Fournir aux visiteurs un plan des chemins de randonnée** à suivre, un livret présentant l'écosystème et ses habitants, voire des jumelles ou des équipements pour mieux les repérer.
- **Sensibiliser systématiquement la clientèle** sur les règles à respecter durant les activités nature ET durant l'ensemble de leur séjour. L'informer sur les « souvenirs interdits » et achats à proscrire, les consignes pratiques (tri des déchets...).
- **Dissuader les pratiques intrusives et nuisibles pour les espèces sauvages animales** : captivité, apport volontaire de nourriture, bruit, perturbation lumineuse, réintroduction sauvage ou **végétales** : cueillette, transplantation...



○ POUR INTERVENIR

- **Former et sensibiliser l'intégralité des collaborateurs** aux enjeux environnementaux et de la biodiversité.
- **Lutter contre la consommation, la vente ou l'exposition** d'espèces menacées d'extinction, de produits dérivés ou issus de pratiques reconnues non durables, par exemple en informant activement les prestataires locaux, en ne soutenant pas ces initiatives.
- **Encourager la mise en place de plans de restauration des milieux** par les organismes privés ou publics lorsque cela est pertinent.
- **Établir un partenariat avec des naturalistes ou des associations d'éducation à l'environnement** (dont les Centres permanents d'initiatives à l'environnement pour organiser des sorties à thèmes, une exposition...

- **Soutenir** (humainement ou financièrement), autant que faire se peut, la conservation et la gestion des zones naturelles localement ou internationalement.



© Alsace Nature / Xavier ADEM

↳ QUELS OUTILS ?

- **Formation** : renforcer ses connaissances et compétences en interprétation, en pédagogie ou aux enjeux locaux de biodiversité. Les associations de protection de la nature proposent souvent gratuitement des supports d'information, organisent des sorties, des soirées ou des campagnes de sensibilisation.

Rencontrer et échanger avec :

- des organismes scientifiques disposant d'antennes locales (Cirad, Ifremer, Inra, CNRS, musées ou aquariums...);
- des bureaux d'étude ou d'autres acteurs locaux (pour définir un programme de formation personnalisé) ;
- des naturalistes, des associations de protection de la nature :
 - France nature environnement : www.fne.asso.fr
 - WWF : www.wwf.fr
 - Fondation pour la nature et l'homme : www.fondation-nature-homme.org
 - Ligue pour la protection des oiseaux : www.lpo.fr
 - Club connaître et protéger la nature : www.fcpn.org
 - Réseau école & nature : <http://reseauecoleetnature.org>
 - Conservatoire des espaces naturels : www.enf-conservatoires.org
 - Centres permanents d'initiatives pour l'environnement : www.cpie.fr/
 - Réserves naturelles de France : www.reserves-naturelles.org
 - ...

- **Information et communication** : prévenir plutôt que guérir ! Il est nécessaire d'identifier le public visé pour adapter les supports et les messages. Veiller à ce que ceux-ci soient explicites mais pas simplistes, visuels voire ludiques, concrets et factuels, avec une formulation positive. En cas de mises en garde, il importe de justifier pourquoi, mais aussi comment faire autrement.

- **Expérimentation** : permettre au visiteur de vivre une expérience (physique ou virtuelle) de la biodiversité. Par exemple en l'incitant à participer à sa préservation, à son observation, à sa compréhension, en lui présentant des espèces locales proches de chez nous et en rappelant les liens entre les trois niveaux de la diversité du vivant : gènes / individus / écosystèmes.

- **Animation** : à l'image des événements de « 2010, Année internationale de la biodiversité », étudier la possibilité d'initier festivals, salons, foires, expositions, ateliers-rencontres, journées portes-ouvertes ou sorties nocturnes, qui sont autant d'excellents vecteurs de sensibilisation et renforcent l'offre touristique de la destination. Cela peut s'envisager dans le cadre d'un partenariat entre plusieurs acteurs du tourisme et de l'environnement, autour d'une cause commune. Le public scolaire est également une cible à ne pas négliger.

- **Labellisation ou certification environnementale** : encourager, formaliser, organiser, accentuer et rendre plus lisibles pour les touristes et pour ses propres employés, tous les efforts accomplis dans le sens de la protection de l'environnement.
(cf. chapitre 1.8 la place de la biodiversité dans les labels et certifications adaptés au tourisme)



● ● ● ● ● Témoignages

Le 1er « festival des 4 éléments »

La Communauté de communes Val ès dunes qui rassemble 17 communes au cœur du Calvados, a créé son premier « festival des 4 éléments » les 18, 19 et 20 juin 2010.

« Les 17 communes ont aujourd'hui trois objectifs clairs : se donner une identité forte en dévoilant de manière originale la biodiversité spécifique du territoire, accueillir de nouveaux publics en faisant connaître le territoire à travers son patrimoine (ses marais, ses moulins à eau...) et fédérer les communes autour d'une stratégie visuelle et touristique sur le long terme », explique Carole OUINE, élue d'une des communes concernées.

« Parmi toutes les manifestations, des expositions et animations particulières ont été menées sur la préservation de la ressource en eau, élément indissociable de notre territoire, ainsi que la visite théâtralisée des marais alcalins de Bellengreville-Chicheboville, classés Natura 2000 », poursuit-elle. « Ce fût non seulement un succès mais aussi et surtout une belle aventure, couronnée par la reconnaissance du ministère au sein de « 2010, année internationale de la biodiversité » » conclut Carole OUINE.



© Communauté de Communes Val ès dune

La distinction « 2010, année internationale de la biodiversité » a été attribuée par le ministère chargé de l'Écologie à tous les projets et manifestations participant à l'explication des enjeux de la préservation de la biodiversité et/ou à la sensibilisation et à la responsabilisation du public aux actions de protection des espèces et des milieux.

64

Découvrir la biodiversité à Paris

© ATOUT FRANCE / Philippe Maille

En 2010, la ville de Paris s'est mobilisée pour la biodiversité. Durant tout l'été, parcours verts et parcours bleus ont proposé des événements, des expositions, des conférences, des visites guidées et des animations pour inviter à regarder le territoire urbain autrement.

L'exposition-promenade « Regards sur la biodiversité » était organisée à Bagatelle, dans l'un des plus beaux parcs de la capitale. Elle proposait un cheminement artistique original inspiré par les rapports complexes entre Homme et Nature. Découvrez le Paris insolite et naturel !



L'aventure de l'inventaire

C'est le dernier pari du village Club Med d'Opio, en Provence : mieux connaître la biodiversité de son parc afin de protéger et de mettre en valeur les trésors naturels qu'il recèle.

Le village, déjà reconnu par l'Écolabel Européen pour sa démarche environnementale, a décidé en 2011 de se lancer aux côtés de Gecina, propriétaire du site, dans une nouvelle aventure : la réalisation d'un inventaire faunistique et floristique complet sur l'ensemble de ses espaces verts.

« L'inventaire est en cours de réalisation, nous sommes impatients d'en connaître le résultat afin de pouvoir agir, préserver et mettre en valeur nos espaces naturels de manière encore plus ciblée. Il est intéressant de noter l'intérêt que nos collaborateurs et clients ont déjà exprimé vis à vis de la démarche dès son déploiement : certains ont pu bénéficier d'une véritable initiation naturaliste en suivant l'équipe de scientifiques en mission sur place », explique Agnès WEIL, directrice développement durable au Club Med.

« À la lecture du résultat, nous avons l'intention de développer des outils de sensibilisation pour nos clients et employés et d'accentuer la communication interne 'corporate' vers l'ensemble de nos villages, sur ce sujet qui nous tient à cœur. Il est primordial de comprendre et de mettre en lumière la valeur des services rendus par la nature », conclut-elle. Le bio-recensement est réalisé par un bureau d'étude spécialisé, qui remettra à l'entreprise un inventaire mettant en lumière l'intérêt patrimonial de la zone, et ses enjeux de conservation : un véritable outil de protection et de développement de la biodiversité, conçu sur mesure.

www.clubmed.fr



© Club Med Opio

